

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

4 FOXES
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1935 Chemin des Clavelas, 05700 LE BERSAC
Société en cours de formation

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 24 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six
Le [REDACTED]
A 15h00,

La Société LOUROUSA, Société par actions simplifiée au capital de 1 050 000 euros, ayant son siège social 1935 CHEMIN DES CLAVELAS, 05700 LE BERSAC associé unique de la société 4 FOXES, représentée par Monsieur Eric DEVOS en sa qualité de Président,

A pris les décisions suivantes,

PREMIÈRE DÉCISION

L'Associée Unique, nomme en qualité de Président, sans limitation de durée,

Monsieur Eric DEVOS ,

Né à [REDACTED] le [REDACTED]

De nationalité Française

Demeurant [REDACTED]

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Eric DEVOS aura le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Eric DEVOS ainsi nommé accepte les fonctions de Président et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Bon pour acceptation des fonctions de
président de 4 FOXES
Monsieur Eric Devos

Pour LOUROUSA, associée unique
de 4 FOXES
Monsieur Eric DEVOS, président de
LOUROUSA

Signé par Eric DEVOS
Le 25 sept. 2026

Signed with
Universign

doc: E700x
ID: X1V51YU+D013

